



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2004/11
18 décembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail pour le développement
de l'industrie et de l'entreprise

Cinquième session, 12 et 13 février 2004
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT SUR LES SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX

Note du secrétariat

1. La présente note donne un aperçu des services consultatifs régionaux de la Commission économique pour l'Europe (CEE) portant sur l'entrepreneuriat et les petites et moyennes entreprises (PME).

a) Stratégie de la CEE pour le développement des PME

2. La stratégie de la CEE pour le développement des PME consiste globalement à promouvoir l'expansion de l'entrepreneuriat dans les pays en transition par le développement dynamique et durable des PME¹. L'objectif est de contribuer à la mise en place des conditions nécessaires à la croissance et au développement du secteur des PME, à savoir:

¹ On trouvera le texte intégral de la stratégie de la CEE pour le développement des PME sur l'Internet à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/operact/enterp/documents/strat.pdf>.

- Un cadre directif et réglementaire favorable;
- Des institutions solides et durables qui fournissent des services financiers et autres répondant à la demande des petites et moyennes entreprises;
- Un meilleur accès des chefs d'entreprise à faible revenu et défavorisés (femmes, pauvres des régions rurales, jeunes familles, personnes handicapées et minorités ethniques) aux ressources financières et aux services d'aide aux entreprises.

3. Les activités du Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME visent par conséquent à faciliter l'instauration d'un climat d'affaires stable propice aux PME (cadre directif et législatif, infrastructures de soutien telles que des centres d'aide aux entreprises, accès aux moyens de financement et à l'information, et accès aux technologies et transfert de technologie). Une attention particulière est accordée au respect de l'égalité des chances pour les femmes chefs d'entreprise.

4. Les instruments opérationnels utilisés par la CEE pour appuyer le développement des PME comprennent les groupes d'experts œuvrant sous les auspices du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) – l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle, l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté et l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité – ainsi que les groupes d'experts relevant du Groupe de travail des pratiques juridiques et commerciales internationales (WP.5) et du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6). Au nombre de ces instruments figurent aussi les services consultatifs régionaux, l'assistance technique fournie dans le cadre des accords de coopération CEE/Initiative de l'Europe centrale (IEC) et CEE/Organisation de coopération économique de la mer Noire (OCEMN), les forums des PME et les réunions d'experts des PME. Une bonne coopération entre les divers intervenants est indispensable à la réussite du programme pour les PME.

5. Au cours de la période visée par le présent rapport, qui s'achève le 31 décembre 2003, des services consultatifs régionaux ont été fournis en réponse à des demandes d'assistance technique et de conseils pratiques émanant d'États membres et d'organisations intergouvernementales sous-régionales telles que l'OCEMN, l'IEC, le Programme pour la zone économique du Caucase méridional (SCEAP), le Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECAC) et la Communauté d'États indépendants (CEI).

6. Les activités opérationnelles relatives aux PME sont exécutées par le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME et, s'agissant du volet entrepreneuriat féminin, par la Spécialiste des questions sociales (hors classe) du Bureau du Secrétaire exécutif.

b) Élaboration de politiques relatives aux PME

7. Les travaux du Conseiller régional visent essentiellement à rapprocher les positions et à jeter les bases d'une conception commune du développement durable de l'entrepreneuriat par l'adoption de déclarations sous-régionales sur les PME, en particulier dans le cadre de l'OCEMN, de l'IEC et de la CEI.

8. Pour venir en aide aux pays en transition et aux pays émergents à économie de marché, la CEE a entrepris, depuis 1995, de suivre l'évolution de la législation pertinente, d'élaborer des données statistiques sur les petites et moyennes entreprises et de mettre en lumière les problèmes auxquels le secteur des PME est confronté dans les différents pays pendant la phase de transition. À partir du questionnaire de la CEE sur les petites et moyennes entreprises des pays en transition et des pays émergents à économie de marché pendant la période 2000-2001, le Conseiller régional a établi un rapport sur les PME des pays en transition au cours de cette période (ECE/TRADE/337 et OPA/AC.32/1), qui met en relief certains traits communs aux PME des divers pays en transition et pays émergents à économie de marché et certaines caractéristiques propres aux PME de chacun des pays considérés.

9. Sur la base du mémorandum d'accord conclu par les secrétariats de l'IEC et de la CEE, le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a collaboré étroitement avec le Président du Groupe de travail de l'IEC sur les PME et contribué à la redynamisation des modalités de travail et du mandat de ce dernier. Les participants à la réunion annuelle IEC-CEE qui a eu lieu le 19 mars 2003 ont souligné l'importance des services consultatifs de la CEE pour la promotion des PME dans la région de l'IEC. Le Conseiller régional a coorganisé la cinquième Conférence internationale sur les enjeux et les perspectives de l'élargissement de l'Union européenne pour les PME des pays de l'IEC, qui s'est tenue à Piran (Slovénie) du 5 au 7 novembre 2003, et a pris part à l'établissement des actes de la Conférence en vue de leur publication.

10. À la demande du Secrétaire international permanent de l'OCEMN, le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME aide le Groupe de travail de l'OCEMN sur les PME à exécuter son programme de travail. Il a notamment apporté son concours au Secrétaire permanent pour l'organisation de deux ateliers se rapportant aux PME, l'un sur la promotion des PME et le développement de l'entrepreneuriat des jeunes (Chisinau, République de Moldova, 27 et 28 mars 2003) et l'autre sur les moyens de développer les ressources en information à l'intention des chefs d'entreprise sur l'Internet et de mettre en place des sites Web à l'intention des entreprises nouvelles (Moscou, Fédération de Russie, 16 et 17 juin 2003).

11. Le Conseiller régional a présenté un exposé liminaire à la Conférence sous-régionale de l'OSCE sur la promotion des PME qui s'est tenue à Berne (Suisse) du 14 au 16 mai 2003 et a participé à la rédaction de la Déclaration de Berne sur la promotion des PME dans la région de l'OSCE (dont on trouvera le texte, en anglais, sur la page Internet <http://www.unece.org/indust/sme/bern.pdf>).

12. L'OSCE organisera l'an prochain à Prague son douzième Forum économique annuel sur le thème «Les nouveaux défis à relever dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour le développement et la coopération économiques». En préalable au Forum, l'OSCE a organisé trois séminaires, dont un séminaire préparatoire sur le soutien au développement des PME qui s'est tenu à Erevan (Arménie) les 17 et 18 novembre 2003 et pour lequel le Conseiller régional avait rédigé un document d'introduction.

13. En 2003, le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME s'est particulièrement attaché à aider les pays en transition du Caucase méridional et a élaboré un projet concernant le développement de l'entrepreneuriat et du secteur des PME dans cette région, ainsi que la révision des politiques nationales relatives aux PME et la modernisation de l'infrastructure de soutien sur la base du modèle intégré de la CEE. Trois équipes d'experts sur la politique des PME

en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie ont réalisé des études de diagnostic à partir du questionnaire élaboré par le Conseiller régional. Un atelier spécial, organisé en coopération avec la Fondation Konrad Adenauer (Allemagne), s'est tenu à Istanbul les 30 et 31 octobre 2003 avec la participation d'experts nationaux et de représentants de la communauté des donateurs. Les participants ont analysé la situation actuelle et passé en revue des propositions de projet pour ce groupe de pays.

14. Du 15 au 18 juin 2003 s'est tenue à Belfast (Irlande du Nord) la quarante-huitième Conférence mondiale du Conseil international des petites entreprises (International Council for Small Businesses), consacrée au développement de l'entrepreneuriat et des petites entreprises. Le Conseiller régional avait préparé pour cette occasion un exposé sur le développement du secteur des PME dans les pays en transition de la région de la CEE et il a animé les débats d'une séance sur le rôle des PME dans les pays en développement et les pays émergents.

15. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a exposé les principales caractéristiques du développement des PME dans les pays en transition au cours des manifestations ci-après, qui ont eu lieu au Palais des Nations, à Genève:

i) Atelier sur les options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle dans la région de la CEE (avril 2003);

ii) Réunion du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable (novembre 2003).

c) Meilleures pratiques en matière de politiques relatives aux PME

16. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME organise des forums sur les meilleures pratiques en matière de politiques et de programmes nationaux de promotion de l'entrepreneuriat et des PME dans les pays en transition, ainsi que des réunions d'experts sur l'analyse comparative des différents aspects de la promotion et de la gestion des PME.

17. En 2003, le Conseiller régional a préparé en vue de leur publication les comptes rendus des travaux des ateliers sur les expériences respectives de la Pologne et du Bélarus en matière de développement des PME, qui avaient eu lieu en 2001. Le document portant sur l'atelier consacré à l'expérience de la Pologne (OPA/AC.24/1) a été publié avec l'aide financière de l'État polonais et celui qui rend compte des travaux de l'atelier sur l'expérience du Bélarus paraîtra prochainement. Le 19 mars 2003 s'est tenu le cinquième Forum sur les meilleures pratiques pour développer l'entrepreneuriat et les PME dans les pays en transition, consacré aux expériences de la Croatie et de la Slovénie. La partie du compte rendu des travaux ayant trait à l'expérience de la Slovénie (OPA/AC.30/1) a été publiée avec l'aide financière de l'État slovène et celle qui concerne l'expérience de la Croatie (OPA/AC.31/1) est en cours de publication sous la responsabilité du ministère croate des PME et de l'artisanat.

18. Le sixième Forum sur les meilleures pratiques pour développer l'entrepreneuriat et les PME dans les pays en transition, consacré aux expériences de la Roumanie et de la Slovaquie, se tiendra le 31 mars 2004. Cette manifestation est organisée en coopération avec l'Agence nationale pour les PME et les coopératives de Roumanie et le Ministère de l'économie de la République slovaque.

d) Renforcement de la compétitivité des PME

i) Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité

19. Certaines des activités opérationnelles destinées à favoriser le développement des PME ont été conçues pour répondre à la demande d'États membres. Elles visaient à renforcer la compétitivité des PME grâce à l'étude comparative des meilleures méthodes et à la création d'institutions spécialement chargées de soutenir les entreprises (centres d'amélioration de la qualité pour faciliter la mise en œuvre de systèmes de gestion de la qualité et l'application des normes des séries ISO 9000 et 14000, par exemple).

20. Les 20 et 21 mars 2003 s'est tenue une réunion d'experts sur le thème «Comment devenir fournisseur de grandes entreprises nationales et de sociétés transnationales», qui était axée tout particulièrement sur l'application de systèmes de gestion de la qualité conformément aux normes des séries ISO 9000 et ISO 14000, en tant que condition préalable pour devenir fournisseur de grandes entreprises et de sociétés transnationales (TRADE/WP.8/AC.5/SEM.6/3). Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a élaboré un document de travail sur le soutien à apporter aux PME pour qu'elles puissent devenir les fournisseurs de grandes entreprises et de sociétés transnationales (TRADE/WP.8/AC.5/SEM.6/4). On trouvera les conclusions et recommandations de la réunion d'experts à l'adresse Internet suivante:

<http://www.unece.org/indust/sme/supplyrecomend.html>

21. Une page Web sur les systèmes de gestion de la qualité (<http://www.unece.org/operact/quams.htm>) a été créée en vue de présenter cette activité entreprise sous les auspices conjoints du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) et du Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation (WP.6). Un questionnaire sur les modèles, les prix et les bonnes pratiques relatifs à la qualité pour les PME (voir les documents TRADE/WP.6/2003/10 et TRADE/WP.8/AC.6/SEM.19/2003/3) a été établi en vue de recueillir des informations destinées à permettre l'analyse comparative des modèles et pratiques d'excellence pour les PME. Les données réunies devraient être utiles aux pays en transition et aux pays émergents à économie de marché où l'orientation vers la qualité n'est pas encore la règle.

22. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME aide l'Équipe de spécialistes à exécuter un projet concernant les systèmes intégrés de gestion (SIG), qui vise à établir à l'intention des entreprises, et en particulier des PME, des directives concernant la façon dont elles pourraient développer et surveiller les aspects qualitatifs, environnementaux, sociaux et autres de leurs activités dans le cadre d'un développement durable. Un nouveau guide de la CEE consacré à un modèle de système intégré de gestion est en cours d'élaboration.

23. En novembre 2003, le secrétariat de la CEE a organisé, en collaboration avec la Délégation académique de formation continue de Besançon (France), un atelier sur l'évaluation des entreprises du point de vue écologique conformément aux normes de la série ISO 14000 (TRADE/WP.8/AC.6/SEM/19/2003/1).

24. Afin d'accroître la compétitivité de l'industrie légère russe et d'aider la Fédération de Russie à répondre aux impératifs liés à son adhésion à l'OMC, le Conseiller régional a contribué, à la demande de l'association ROSSLEGPROM, à l'élaboration d'un projet pilote

prévoyant la mise en place de systèmes de gestion de la qualité conformément aux normes de la série ISO 9000. Ce projet repose sur les méthodes de formation en groupe et d'application d'un système de gestion de la qualité élaborées par plusieurs bureaux d'étude hongrois et russes spécialisés dans les systèmes d'assurance de la qualité et certifiées par une société suisse. En 2003, une formation en groupe a été organisée à l'intention de représentants de sept entreprises de l'industrie légère russe. La mise en place de systèmes de gestion de la qualité a par ailleurs été entamée dans deux sociétés de ce secteur.

ii) Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté

25. Au cours de la période considérée, le Conseiller régional a fait office de secrétaire pour l'Équipe de spécialistes susmentionnée.

26. À sa troisième réunion (12 février 2003), l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté a décidé de concentrer ses activités futures sur le développement du réseau pour l'emploi des jeunes créé par le Secrétaire général et sur la collaboration à des initiatives internationales telles que la campagne pour le Sommet sur l'emploi des jeunes, Youth Business International et la Jeune Chambre internationale. Elle a également prévu de s'employer à accroître la sensibilisation aux questions intéressant la jeunesse dans les différentes sous-régions de la CEE. Dans le cadre du Forum régional de la CEE et de l'OCEMN qui s'est tenu à Kiev en 2003 sur le thème «La jeunesse du XXI^e siècle: Réalités et perspectives», l'Équipe de spécialistes a organisé à Chisinau (République de Moldova) un atelier ayant comme sujet «Promotion des PME – Orientation stratégique du développement de l'entrepreneuriat des jeunes».

e) Autres activités intéressant les PME

27. Le Ministère israélien des affaires étrangères et la CEE ont organisé un atelier international sur le développement des entreprises agro-industrielles (Israël, 9-16 septembre 2003), centré sur des études de cas récentes illustrant l'expérience d'Israël en ce qui concerne l'exécution à l'étranger de programmes de coopération technique liés au développement du secteur agro-industriel. Au cours des 10 dernières années, Israël a amplement coopéré avec les pays de la CEI et, ce faisant, a acquis une base méthodologique solide ainsi qu'une expérience de terrain dans de multiples domaines d'activité relevant du secteur agro-industriel.

28. Le Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME a créé un réseau virtuel d'agents nationaux de coordination pour les PME constitué des responsables du développement de l'entrepreneuriat et du secteur des PME. Le réseau fournit une base pour l'élaboration de politiques, le recueil de données et l'organisation de manifestations intéressant les PME.

f) Entrepreneuriat féminin

29. La plupart des activités relevant de cette rubrique sont exécutées par la Spécialiste des questions sociales (hors classe) du Bureau du Secrétaire exécutif. En 2003, elles ont essentiellement consisté à recenser les obstacles à l'entrepreneuriat concernant expressément les femmes, à promouvoir des rôles types, à établir des réseaux sous-régionaux et régionaux et à élaborer des recommandations de politique générale et des orientations stratégiques. Au nombre des activités menées pendant la période visée par le présent rapport, on citera l'organisation du

deuxième Forum des femmes chefs d'entreprise, de cours de formation et d'ateliers sous-régionaux, les travaux réalisés sous l'égide de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin, la mise en place de la galerie de portraits d'éminentes dirigeantes d'entreprise, l'organisation des prix d'excellence 2002 de la CEE récompensant des dirigeantes d'entreprise et la création de réseaux virtuels entre associations professionnelles féminines. Le secrétariat a également élaboré une publication sur les principales tendances et questions concernant l'entrepreneuriat féminin dans les pays en transition et créé la page d'accueil Internet de la CEE sur l'entrepreneuriat féminin.

i) Prix d'excellence 2002 décernés à des dirigeantes d'entreprise

30. Soucieuse de reconnaître la contribution que les femmes chefs d'entreprise apportent au développement économique et au progrès social, la CEE a lancé un concours destiné aux dirigeantes d'entreprise comportant six catégories de prix. Ces prix récompenseront:

1. La meilleure chef d'une jeune entreprise de l'année;
2. La chef d'entreprise la plus innovante de l'année;
3. La meilleure chef d'entreprise dans le domaine des technologies de l'information;
4. La meilleure chef d'entreprise dans le domaine de l'artisanat;
5. La meilleure chef d'entreprise aux prises avec des problèmes supplémentaires d'invalidité;
6. La meilleure chef d'entreprise appliquant la politique dite «des trois R»: réduire, réutiliser, recycler.

Quarante et une femmes chefs d'entreprise originaires de 20 pays étaient sur les rangs. Les prix ont été remis lors du deuxième Forum des femmes chefs d'entreprise. Les fonds nécessaires pour récompenser les lauréates avaient été recueillis par le Conseiller régional dans les milieux d'affaires.

ii) Galerie de portraits d'éminentes dirigeantes d'entreprise

31. La galerie virtuelle de portraits d'éminentes dirigeantes d'entreprise créée en 2002 par la CEE présente en texte et en images les réalisations d'une série de femmes chefs d'entreprise incarnant la réussite. Ce projet vise à faire mieux percevoir la nécessité de soutenir l'entrepreneuriat féminin dans la région de la CEE (voir la page Internet suivante: <http://www.unecce.org/indust/sme/gallery.htm>). La rapide extension de cette galerie témoigne de l'importante contribution apportée par les femmes dans divers secteurs de l'activité économique. Au 1^{er} décembre 2003, la galerie de portraits comptait quelque 200 femmes chefs d'entreprise originaires de 30 pays.

g) Activités des donateurs

32. Pendant la période considérée, la CEE a reçu pour ses activités dans le domaine du développement de l'entrepreneuriat et des PME l'aide financière des États et organismes donateurs suivants:

- i) États français, israélien et slovène;
- ii) Fondation Konrad Adenauer (Allemagne), Délégation académique à la formation continue (DAFCO) (France), Centre de développement des petites entreprises (Slovénie), Banque mondiale des jeunes (Croatie);
- iii) Société DELANCE (Suisse), Association des artistes tapissiers hongrois MKE, M^{me} Galina Kulaeva, Artistes russes, sociétés Turk.Internet.Com et Aydin Saat (Turquie), Comité d'ONG sur la condition de la femme (ONU) et société SWISS (donateurs pour les prix d'excellence 2002 décernés à des dirigeantes d'entreprise).
